"Ruée sur les subventions"

Autor(en): **Wüstenhagen, Rolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2018)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-738014

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«RUÉE SUR LES SUBVENTIONS»

Rolf Wüstenhagen, professeur de l'HSG, et son équipe ont étudié sur mandat de l'OFEN les personnes investissant dans les énergies renouvelables et pourquoi la plupart de ces investissements sont réalisés à l'étranger.

Quel impact la loi révisée sur l'énergie a-t-elle sur la propension à investir dans les énergies renouvelables?

L'acceptation de cette loi à 58% lors de la votation populaire du printemps 2017 est indéniablement un signal positif. Elle assure aux investisseurs que la politique énergétique suivra effectivement cette voie. En revanche, la durée limitée des subventions pour les énergies renouvelables (fin du système de rétribution de l'injection, p. ex.) est un élément critique.

Pourquoi?

Cela suscite l'incertitude. D'autres pays comme l'Italie ou l'Allemagne ont eux aussi profondément modifié leur rétribution de l'injection. Après une ruée des investisseurs, qui souhaitaient pour la plupart que leur projet puisse encore bénéficier de subventions, les investissements se sont effondrés.

Quelles énergies renouvelables attirent aujourd'hui les investisseurs suisses?

Le solaire, l'éolien et l'hydraulique sont les énergies les plus intéressantes, malgré leurs défis spécifiques. Notre étude a surtout porté sur les investissements dans l'éolien et la force hydraulique. Selon nos constatations, les investisseurs ayant réalisé des installations éoliennes en Suisse sont satisfaits de la performance. Ces projets affichaient parfois de meilleurs résultats que d'autres à l'étranger. De nombreux parcs éoliens sont cependant en suspens, car la procédure d'autorisation est sensiblement plus longue que dans d'autres pays.

La loi sur l'énergie entend la simplifier.

Oui, les investisseurs ont des raisons d'espérer. Le guichet unique et l'appréciation des intérêts nationaux et des autres intérêts de protection pourraient grandement faciliter les choses, mais en pratique, la nouvelle loi n'est pas considérée comme la panacée. Un projet éolien implique encore de nombreux acteurs au niveau communal, cantonal et national. La complexité effective de la procédure, qui découle de la diversité liée au fédéralisme, m'a surpris. Il serait utile d'harmoniser les procédures d'autorisation.

Quel impact a cette complexité sur le financement des projets éoliens?

Tout risque a un prix. Indemniser des investisseurs pour des risques élevés coûte relativement cher. Un projet éolien attirera plutôt ceux qui aiment prendre des risques si sa réalisation nécessite dix à douze ans et s'il peut encore échouer même après six ou huit ans. Prenons à titre de comparaison un placement dans des emprunts d'Etat français ou grecs: la prime de risque de la Grèce est nettement supérieure, mais les placements ne sont possibles qu'à un prix plus élevé. Il serait préférable pour tous de créer des conditions cadres similaires à celles des emprunts français.

> «70% des investissements sont réalisés à l'étranger.»
> *Rolf Wüstenhagen, professeur de l'HSG*

Qui investit aujourd'hui dans les énergies renouvelables?

Cela va des petits fournisseurs d'énergie aux caisses de pensions, en passant par les assurances, les particuliers, les propriétaires fonciers et les agriculteurs. Ils évaluent l'attrait des investissements sous différentes perspectives et ont d'autres critères de comparaison. Ainsi, un fournisseur d'énergie hésitera à investir dans un projet éolien en Suisse ou à l'étranger, alors qu'une caisse de pensions comparera plutôt ces placements à des immeubles ou des emprunts d'Etat.

Les investisseurs comparent-ils systématiquement leurs options?

C'est souvent un mélange d'intuition et de raison. Par exemple, si l'on a le choix entre concevoir un long projet éolien en Suisse ou acheter un parc éolien achevé à l'étranger, on ne se contentera pas de calculer les rendements. Le rationnel semble l'emporter puisque 70% des investissements sont réalisés à l'étranger. On tend parfois à y sous-estimer les risques à l'étranger, notamment car l'on connaît moins la politique énergétique correspondante, mais l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs.

En général, les analyses des investisseurs sont-elles correctes?

Ils peuvent aussi se tromper systématiquement dans les périodes de transition. Nous avons comparé à l'aide d'études de cas les rendements attendus des investissements dans des centrales éoliennes ou à gaz à l'étranger et les résultats effectifs. A posteriori, certaines participations dans des centrales à gaz étaient de mauvais placements, car les tarifs de la charge de pointe ont été surestimés. Les investissements dans l'éolien étaient plus performants et davantage conformes aux attentes.

Le prix de l'électricité influe-t-il sur la propension à investir?

La plupart des investisseurs sont sensibles aux variations de ce prix. Si les risques correspondants sont couverts, leur perception et les coûts de financement diminuent. Une couverture complète du risque tarifaire de l'électricité, par exemple avec la rétribution de l'injection, était judicieuse

Rolf Wüstenhagen
Ce professeur de 47 ans dirige la chaire GoodEnergies sur la gestion des énergies renouvelables à l'Université de Saint-Gall. Il est notamment chargé de la formation continue «Renewable Energy Management» et du «Center for Energy Innovation, Governance and Investment».

Source: Daniel Ammann

pour promouvoir de nouvelles technologies. Dans la prochaine phase de développement du marché, une participation adéquate des investisseurs aux risques serait opportune: une part fixe des revenus pourrait provenir d'une prime de rachat, tandis qu'une part variable devrait être réalisée sur le marché de l'électricité. Cela encouragerait les investissements durables.

Pourquoi recommandez-vous aux investisseurs de dialoguer entre eux?

Actuellement, les investisseurs sur le marché de l'énergie ont des attentes diverses en termes de risques/rendements. Les caisses de pensions recherchent des placements sûrs à long terme et prennent donc moins de risques, alors que les fournisseurs d'énergie veulent des rendements plus élevés et s'exposent dès lors à des risques accrus. Ces caisses sont sensibles aux risques opérationnels, car elles n'ont aucune expérience dans le négoce de l'électricité. Or les fournisseurs d'énergie ont ces compétences. A l'évidence, les caisses de pensions devraient s'allier à des investisseurs plus enclins à prendre des risques.

Où est le problème?

Dans notre étude, nous avons demandé aux investisseurs avec qui ils préféreraient investir. Etonnamment, qui se ressemble s'assemble, alors que la diversité serait plus judicieuse. Il est donc nécessaire d'expliquer les différentes cultures. Le déclic pourrait naître à la suite de rencontres qui inciteraient les différents groupes d'investisseurs à suivre le même chemin.

Quels investissements communs sont aujourd'hui considérés comme novateurs?

Les nouveaux modèles d'investissement incluent le financement participatif et les Corporate Power Purchase Agreements (PPA). En cas de PPA, un consommateur industriel d'électricité tel qu'Apple ou IKEA conclut un contrat d'approvisionnement à long terme avec un producteur d'énergie renouvelable, et protège ainsi l'investissement des risques tarifaires de l'électricité. Certaines sociétés y adjoignent des obligations vertes, c'est-à-dire des obligations d'entreprise destinées à financer les énergies renouvelables.

Le financement participatif a-t-il encore du potentiel?

Jusqu'à présent, il joue surtout un rôle dans les projets solaires communs, mais il serait applicable aux accumulateurs. L'interface avec le financement immobilier présente également un potentiel d'innovation. Par exemple, les installations photovoltaïques et les batteries de stockage pourraient faire partie de l'infrastructure commune d'un immeuble au même titre qu'un ascenseur. *(bra)*

P.-S.: Lisez l'article de Rolf Wüstenhagen concernant l'étude sur le blog de l'OFEN (www.energeiaplus.com/category/energeia).